



AGENDA

Samedi 7 mars
Echappée belle

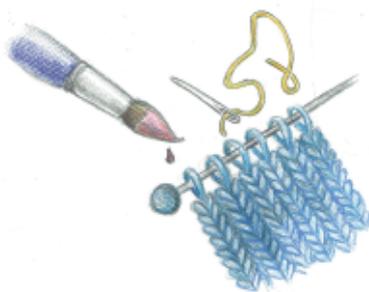
Samedi 21 mars
- Café des familles
- Atelier d'art floral

Dimanche 22 mars
- 1^{er} tour : Elections départementales
- Exposition

Vendredi 27 mars
- Réunion du Conseil Municipal
- Assemblée Générale de l'Ulamir

Dimanche 29 mars
2^{ème} tour : Elections départementales

EXPOSITION



Sous l'égide de l'Ulamir, un groupe de personnes se retrouve à la Maison Pour Tous de Belle Vue pour partager et réaliser des oeuvres diverses en broderie, peinture, mosaïque, couture, cartonnage, tricot, crochet, objets en sequins, bouquet de fleurs...

L'échange de savoirs et la transmission des connaissances de l'atelier du mardi ont permis la réalisation d'une **exposition** le :

dimanche 22 mars de 9h à 18h à Ti an Holl.

Un "**café-gâteaux**" vous sera proposé par les **jeunes du foyer**. La recette leur permettra de réaliser un projet.

Venez nombreux rencontrer ces 2 groupes sympathiques de Guengat.

TRAIL DE SAINT ALOUARN

La 8^{ème} édition du trail des Foulées Nature Gwengad s'est déroulée le 15 février. Le soleil, comme chaque année, était de la partie.

Résultats :

- **12 kms** : Samuel Philippe et Elsa Delaunay
- **22 kms** : Thomas Le Lons et Alexandra Rannou



La bonne humeur Guengataise !



- **Course enfants - de 8 ans** : 43 participants
 Filles : 1. Lauryne Gibielle 2. Elisa Camus (Guengat)
 3. Zélie Toquer (Guengat)
 Garçons : 1. Samuel Garcia
 2. Paul Buhannic-Guirriec 3. Kelian Cariou

- **Course enfants 8/12 ans** : 31 participants
 Filles : 1. Romy Nicolas 2. Louise Buhannic-Guirriec 3. Justine Salou
 Garçons : 1. Erwan Jehanno 2. Nathan Carval (Guengat) 3. Mathys Prigent



site internet
guengat

MAIRIE

Tél : 02.98.91.06.16 Fax : 02.98.91.07.57 **courriel** : mairie-guengat@wanadoo.fr **site internet** www.guengat.fr

Heures d'ouverture lundi-vendredi 8h30-12h 13h30-17h samedi 9h-12h

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en février et mars 1999 non recensés sont invités à se présenter à la mairie après leur 16^{ème} anniversaire pour se faire recenser.
Attestation de recensement obligatoire pour tout examen scolaire.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS



Les élections départementales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars prochain. Le bureau de vote unique, **ouvert de 8h à 18h**, se situe à la salle du Conseil Municipal, à la Mairie.

En plus de la carte d'électeur, **présentation obligatoire d'une pièce d'identité.**

Les pièces permettant aux électeurs français de justifier de leur identité sont les suivantes

- carte nationale d'identité
- passeport
- carte vitale avec photographie
- carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires,
- carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
- permis de conduire
- permis de chasser avec photo
- livret de circulation délivré par le Préfet
- titre de séjour

Ces titres doivent être en cours de validité sauf pour la carte d'identité et le passeport qui peuvent être présentés, même périmés.



- fruits et légumes
- fromage
- vins, bières, cidres et jus de fruits
- rôtisserie
- pain bio

- poisson
- saucissons
- miel
- café, thé
- bijoux magnétiques

1^{er} jeudi du mois :
présence d'autres commerçants : poulets fermiers, textile, bazar, artisanat, produits d'entretien.

jeudi de 16h30 à 19h sur l'espace
Louis Aleno de St Alouarn, derrière la
mairie

A VENDRE : Xsara Picasso 1,6 | HDI, 106 000 kms, année 2008, 2 pneus neufs, contrôle technique ok, toit ouvrant, régulateur et limiteur de vitesse
Tél : 06 71 14 07 37

PROPOSE : Cours de français et mathématiques (primaire et collège).
Tél : 06 95 85 43 69

PERMIS DE DETENTION DE CHIENS DANGEREUX



Les propriétaires ou les détenteurs de chiens d'attaque (**1^{ère} catégorie**) et de chiens de garde et de défense (**2^{ème} catégorie**) doivent avoir un permis de détention de chiens (loi N°2008-582 du 20 juin 2008).

Le formulaire est à compléter en mairie, **pièces obligatoires** à fournir au préalable :

- un justificatif d'identification du chien,
- le certificat de vaccination antirabique (rage) en cours de validité,
- le certificat vétérinaire de l'évaluation comportementale du chien (sauf s'il a moins de 8 mois),
- l'attestation d'aptitude délivrée à la formation obligatoire suivie par le propriétaire,
- une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité pour les dommages causés aux tiers par l'animal,
- un certificat de stérilisation de l'animal (pour les chiens de 1^{ère} catégorie).

De plus, une **attestation d'assurance** est à déposer chaque année en mairie.

En cas de décès de l'animal, un **certificat de décès** doit être remis en mairie.

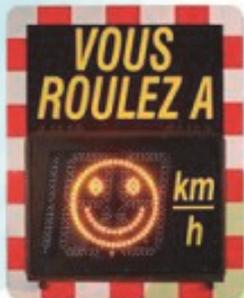
DETECTEURS DE FUMEE

A partir du 8 mars 2015, toutes les habitations devront être équipées de **détecteurs** autonomes avertisseurs **de fumée**.

Lorsque vous achetez votre ou vos détecteur(s), vérifiez bien qu'il est conforme à la **norme EN 14604** (cela doit être inscrit sur le détecteur et sur son emballage). Il est recommandé de fixer au moins un détecteur par étage. Vous devez informer votre assureur habitation de l'installation du détecteur de fumée grâce à une attestation.



RADAR PEDAGOGIQUE



La Commune de Guengat a choisi d'investir sur la prévention des excès de vitesse. Ainsi, un radar pédagogique a été acheté.

Cet équipement informe les conducteurs de leur vitesse sans les sanctionner, afin de les inciter à adapter leur comportement.

Ce radar pédagogique affiche la vitesse :

- en vert ou en orange si l'utilisateur est en-deçà de la Vitesse Limite Autorisée (VLA)
- en rouge si l'utilisateur est au-delà de la VLA et ce jusqu'à un seuil maximum de 20 km/h au-dessus de la VLA afin d'éviter toute

possibilité de «concours» de vitesse.

Le radar est déplacé régulièrement sur la commune et nous communiquerons les relevés périodiquement. Ci-dessous les premières données :

	Vitesse maxi autorisée	Période de relevé	Nombre de véhicules	Vitesse moyenne	85% des véhicules roulent de	Vitesse maxi
Rue de Bretagne	50 kms/h	11 jours	5760	36 kms/h	0 à 43 kms/h	72 kms/h
Saint Alouarn	50 kms/h	15 jours	1728	50 kms/h	0 à 62 kms/h	86 kms/h
Rue des Lavandières	20 kms/h	12 jours	352	23 kms/h	0 à 26 kms/h	36 kms/h

FOOTBALL



Dimanche 1^{er} mars :

13h30 : Guengat B/Beuzec B
15h30 : Guengat A/Plogastel

Dimanche 8 mars :

13h30 : Guengat B/Pont Croix
15h30 : Guengat A/Italia

Dimanche 15 mars :

13h30 : Gourlizon C/Guengat B
15h30 : Plogonnec/Guengat A

Dimanche 22 mars :

13h30 : Guengat B/Bigouden FC
15h30 : Guengat A/Gourlizon A

Dimanche 29 mars :

13h30 : Pouldergat B/Guengat B
15h30 : Penmarch/Guengat A

GUENGAT RANDO



Lundi 2 mars :

Circuit du bocage à Locronan de 8 et 10 kms

Lundi 9 mars :

Circuit à Tréméoc de 7 et 10 kms

Lundi 16 mars :

Circuit à Ergué Gabéric de 7 et 10 kms

Lundi 23 mars :

Circuit à Landudec de 7,5 et 10 kms

Lundi 30 mars :

Circuit à Ergué Armel-Quimper (sur les pas de Saint Alor) de 7 et 11 kms

Contact et renseignements auprès de Denis LE CAM
au **06 72 82 72 30**
ou Annie SUIGNARD au **06 70 15 74 20**

ATELIER "JOUER AVEC LES MOTS" (JALM)



Le "JALM" (**atelier d'écriture de Guengat**) accueillera l'atelier d'écriture itinérant du sud Cornouaille le **26 mars** à la salle Ti an Holl à Guengat. L'accueil se fera à 11h pour une "**mélodie à la plume**" jusqu'à 16h30. Chaque participant apportera son pique-nique. Le déjeuner sera pris sous le préau si le temps le permet. Possibilité de venir à partir de 14h.
Informations : <http://mcotonnec.free.fr/JALM>
<http://ateliercornouaille.free.fr>

Inscription possible : ateliercornouaille@free.fr

INFORMATIONS PAROISSIALES

Mardi 3 mars :

- Rencontre de coordination à 14h à la salle paroissiale de Guengat pour les interventions en maison de retraite.
- Rencontre mensuelle de l'équipe pastorale à 18h15 à la salle paroissiale de Guengat.

Vendredi 13 mars : Rencontre pour la préparation au baptême à 20h à la salle du club de l'amitié à Guengat.

Vendredi 20 mars : Messe à la maison de retraite à Plogonnec à 14h45.

Vendredi 27 mars : Célébration pénitentielle en vue de la fête de Pâques à 15h à Guengat.

Dimanche 29 mars : Messe des Rameaux à 10h30 à Guengat.

Jeudi 2 avril : Cérémonie de la Cène à 19h à Gourlizon.

Vendredi 3 avril : Célébration pénitentielle et célébration de la Croix à 19h à Guengat.

Samedi 4 avril : Veillée pascale à 20h à Plonéis.

Dimanche 5 avril : Messe de Pâques à 10h30 à Plogonnec (pas de messe ni d'ADAL à Guengat).

Inscription au baptême :

Lundis 2, 9, 16, 23 et 30 mars : Permanences au presbytère de Plogonnec de 10h à 11h30.

Vendredis 6, 13, 20 et 27 mars : Permanences à la salle paroissiale de Plonéis de 18h à 19h.



TROC ET PUCES ECOLE SAINT JOSEPH



L'A.P.E.L. et l'O.G.E.C. de l'Ecole Saint Joseph organisent le **dimanche 3 mai** un Troc et Pucés à la salle des sports de Guengat :

- Ouverture des portes aux exposants à 6h30. Des bénévoles vous aideront à vous installer.
- Emplacement : 15 € pour 3 mètres environ à l'intérieur et 6 € le mètre à l'extérieur.
- Ouverture des portes au public de 9h à 18h.
- Restauration possible sur place.
- 1 € l'entrée et gratuit pour les moins de 12 ans.

Le Centre Equestre du Juch sera présent pour organiser une balade en poney (payant).
Renseignements et inscriptions : apel-ogec.guengat@hotmail.fr

ULAMIR

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale annuelle aura lieu le **vendredi 27 mars** à partir de 18h00 à la salle Ty An Dourigou à Plonéis :
Présentation du bilan de l'année 2014, du projet de l'Ulamir et de ses activités ;
l'occasion pour les adhérents, bénévoles, élus et l'équipe de se rencontrer et d'échanger autour d'un apéritif et des différentes animations proposées dans une ambiance conviviale.



PIECE DE THEATRE : ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES

Dimanche 8 mars 2015 à 17h
à la salle de l'Arpège à Plogonnec

"Arsenic et vieilles dentelles" est une pièce de théâtre de Joseph Kesserling popularisée par le film de Franck Capra avec Gary Grant sorti en 1944.
Deux exquises vieilles dames font disparaître de vieux messieurs. Mortimer, leur neveu découvre l'affaire. Mais l'affaire se corse pour lui quand il découvre que ses cousins, l'un gentil, l'autre méchant, sont également mêlés à l'histoire et que les cadavres s'amoncellent dans la cave.

Renseignements :
Ulamir e bro Glazik 02 98 91 14 21

Tarifs : 7 €, gratuit pour les moins de 15 ans, 4 € pour les demandeurs d'emploi

REFLEXOLOGIE : ATELIER DONNER ET RECEVOIR

Samedi 21 mars (9h30/12h30)
à Plonéis

L'atelier "donner et recevoir" est un atelier découverte de la réflexologie plantaire en binôme.
Tout au long de l'atelier, guidé par Sandrine Queffelec, réflexologue certifiée, vous apprendrez à pratiquer des gestes simples permettant de se relaxer et de partager un moment de détente profonde.

Pratique : Mise à disposition de fauteuil de relaxation.
Vous pouvez vous inscrire par 2 ou seul.

Tarif : 40 € par personne.

Inscription au Centre Social ULAMIR ebg
Tél : 02 98 91 14 21



ATELIER D'ART FLORAL



Samedi 21 mars : Atelier d'art floral de 9h30 à 12h à la salle du club de l'amitié. Cet atelier est animé par Gaëtanne Meyer.

Tarif : 15 €

Inscription indispensable : **06 40 73 79 70** ou

atelierdujardinsecret@orange.fr

ALSH ET GARDERIE PERISCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS



Les vacances d'hiver à l'Accueil de Loisirs se sont déroulées sous le signe du sport avec **initiation** au **hockey**, **badminton**, **tennis en salle** et sous le thème des crêpes du monde (bretonne, marocaine, canadienne...).

Pensez à inscrire vos enfants pour les vacances de Printemps.



Renseignements au **02 98 91 16 62** ou par mail : alshguengat@ulamir-ebg.org

CAFE DES FAMILLES



Samedi 7 mars :

Café des familles de 10h30 à 12h au Pôle Enfance.

Lieu d'accueil pour les enfants de plus de 3 ans et leurs parents, grands-parents, frères, soeurs...



ECHAPPEE BELLE

Samedi 21 mars :

Echappée belle de **10h à 12h** au Pôle Enfance.

Pour les familles avec les enfants de - 3 ans.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

(R.A.M.)

Jeudi 12 mars : Atelier de jeux libres ou éveil musical au Pôle Enfance, séance à 9h30 et à 10h30.

Vendredi 27 mars

- Atelier de jeux libres ou éveil musical au Pôle Enfance, séance à 9h30 et à 10h30.
- Accueil sur RDV de 13h30 à 16h30 (parents employeurs ou futurs employeurs d'assistantes maternelles ou pour les assistantes maternelles) : RDV auprès d'Yvonne BEUZE, animatrice du relais.

Pour **prendre un RDV et pour tous renseignements**

Tel : 02 98 98 38 42 ou yvonne.beuze@caffinistere.cnafmail.fr

P.M.I.

Pas de permanence de la puéricultrice de la PMI (Protection Maternelle Infantile) au mois de mars.

Renseignements au
02 98 76 25 14

CONCERT



La chorale de Plogonnec "**Kan an Nevet**" organise un concert en faveur de l'**association Rétina** avec la participation de la chorale "**Sevenadur d'An Oll**" de Plouédern.

Chaque chorale interprétera son répertoire puis les choristes rassemblés offriront un final de chants communs.

Ce concert aura lieu le **dimanche 29 mars** à 16h en l'église de Plogonnec.

Entrée libre.

RETOUR SUR IMAGES...

Rencontre avec les jeunes de "l'espaces jeunes" de Guengat

Kelachou : Bonjour, pouvez-vous nous parler de **votre séjour** entre jeunes pendant les vacances d'hiver ?

Les jeunes : Oui, nous sommes partis à « **Sarzeau** » durant 5 jours.

Nous étions un groupe de 14 jeunes accompagnés de Clément et de deux autres animateurs de l'Ulamir.

Kelachou : Où logiez-vous ?

Les jeunes : Dans un gîte

Kelachou : Comment avez-vous **financé ce voyage** ?

Les jeunes : Nous avons organisé des actions d'autofinancement comme la **vente de crêpes** sur le marché de Guengat, nous avons aussi **nettoyé l'intérieur des voitures** un samedi.

Kelachou : Avez-vous obtenu d'autres aides financières pour réduire le coût de votre séjour ?

Les jeunes : Oui, nous sommes venus à une **réunion du conseil municipal à Guengat pour présenter notre projet** et demander une subvention que la mairie nous a accordée. D'ailleurs, nous remercions la Mairie pour cette aide.

Kelachou : Qu'avez-vous fait durant votre séjour ?

Les jeunes : Nous avons visité **le château de Suscinio**, le port du **Crouesty**, l'**aquarium** de Vannes, la base sous-marine, le port de **Lorient** et les menhirs à **Carnac**.

Kelachou : Quelle organisation pour les **tâches quotidiennes** (repas, vaisselle, ménage etc...)?

Les jeunes : On a fait des équipes et chaque jour, nous faisons une tâche différente.

Kelachou : Nous sommes en hiver et la nuit arrive vite... **que faisiez vous le soir** ?

Les jeunes : Nous avons organisé des soirées (jeux de société, foot, un anniversaire, cartes etc...)

Kelachou : En conclusion, avez-vous apprécié votre séjour ?

Les jeunes : Oui...**génial**...on repartira !



SERVICE DE GARDE INFIRMIER - MARS 2015

Week-end du 7 et 8 Mars 2015

Cabinet du bourg : Catherine DIRER
06 03 70 37 89
Cabinet de Cathy JAOUEN
02 98 55 77 07

Week-end du 14 et 15 Mars 2015

Cabinet de Cathy JAOUEN
02 98 55 77 07
Cabinet du bourg : Marie-Christine KERIBIN
02 98 91 14 30

Week-end du 21 et 22 Mars 2015

Cabinet du bourg : Nathalie VIGOUROUX
06 89 98 99 48
Cabinet de Cathy JAOUEN
02 98 55 77 07

Week-end du 28 et 29 Mars 2015

Cabinet de Cathy JAOUEN
02 98 55 77 07
Cabinet du bourg : Lucienne PARC
06 62 68 01 82

Week-end du 4 et 5 Avril 2015

Cabinet du bourg : Corinne PLIQUET
06 84 72 83 93
Cabinet de Cathy JAOUEN
02 98 55 77 07

Lundi 6 Avril 2015 (Pâques)

Cabinet de Cathy JAOUEN
02 98 55 77 07
Cabinet du bourg : Lucienne PARC
06 62 68 01 82

Médecins : le **15** ou le **112** (depuis un téléphone mobile)

Docteur BICHAT : 02 98 65 24 51

Pharmacie 3237

Ambulances du Nevet : 02 98 91 85 20

REMISE DE LA MEDAILLE DE LA COMMUNE A YVON DAGORN



Une cérémonie s'est déroulée le vendredi 6 février en présence des membres du conseil municipal, du personnel communal et des adjoints des précédents mandats.

Yves LE GUELAFF, Maire, a remis la médaille de la Commune à **Yvon DAGORN**, qui est entré au Conseil Municipal le **26 mars 1989** en même temps que lui. Il a été **Maire de Guengat** durant **19 années** et vice-président de Quimper Communauté.



Il a mené des projets importants : l'aménagement du bourg, la mairie en 2002, le Pôle Enfance, la salle des sports, les aires de jeux, la Maison Ti an Holl, les divers lotissements (Ty Pavec, Menez Bleon, Résidence Armor, Résidence des Aubépines), la réaffectation de la Base, la restauration de l'Eglise et de la Chapelle Sainte Brigitte, l'installation d'un nouveau médecin...

Le vendredi 12 décembre 2014, lors de l'assemblée générale de l'Association des Maires du Finistère, le Préfet a remis à Yvon DAGORN le diplôme lui conférant le titre de **Maire Honoraire** de Guengat.



Directeur de la publication : Yves LE GUELAFF

Rédaction, Conception et Réalisation : Commission communication et Morgane HENAFF

Crédits photos : Commission communication et Franck BETERMIN

Impression : ESAT de Ty Varlen 29710 LANDUDEC